

Fiche descriptive de la comparaison inter-laboratoires : **Étalonnage de pipettes – 2022/2023**

Contexte et objectifs :

Le CT2M organise en 2022-2023 une comparaison inter-laboratoires à l'échelle européenne sur l'étalonnage d'instruments volumétriques. Vous êtes un laboratoire d'étalonnage (accrédité ou pas) ou un laboratoire d'essais réalisant ses étalonnages en interne : cette comparaison inter-laboratoires est organisée pour vous !

Les objectifs de cet essai d'aptitude sont de :

- ✓ Déterminer votre performance en vous positionnant par rapport aux autres laboratoires,
- ✓ Assurer la qualité de vos résultats d'étalonnages,
- ✓ Répondre aux exigences normatives et d'accréditation,
- ✓ Valider votre méthode d'étalonnage.

Engagements du CT2M :

- ✓ Confidentialité des résultats, respect de l'anonymat,
- ✓ Organisation et traitement des résultats selon les référentiels en vigueur (ISO 17043, ISO 13528),
- ✓ Conseil et accompagnement des laboratoires participants.

Entité(s) soumise(s) à essai ou étalonnage :

- ✓ 1 pipette automatique à volume variable 5-50 µl,
- ✓ 1 pipette automatique à volume variable 10-100 µl,
- ✓ 1 pipette automatique à volume variable 100-1000 µl.

Il n'est **pas obligatoire** d'étalonner les 3 pipettes fournies pour participer cet essai d'aptitude. Vous pouvez participer uniquement sur les volumes pour lesquels vous disposez des moyens d'étalonnage adaptés.

Les pipettes sont étalonnées en début et en fin de circuit par un laboratoire accrédité selon l'ISO 17025.

Méthode d'essai ou d'étalonnage :

La méthode d'étalonnage préconisée est la méthode gravimétrique selon l'ISO 8655-6, avec 10 pesées. Toutefois, toute autre méthode pourra être utilisée pour cette comparaison inter-laboratoires (méthode colorimétrique, nombre de pesées inférieur à 10, etc...). La méthode utilisée sera indiquée par chaque participant dans le fichier de résultats à compléter.

Les pipettes devront chacune être étalonnées sur trois volumes :

- ✓ Etalonnage à 5, 25 et 50 µl pour la pipette automatique à volume variable 5-50µl.
- ✓ Etalonnage à 10, 50 et 100 µl pour la pipette automatique à volume variable 10-100µl.
- ✓ Etalonnage à 100, 500 et 1000 µl pour la pipette automatique à volume variable 100-1000µl.

Un protocole détaillé sera fourni à chacun des participants en début de circuit.

Organisation de la comparaison inter-laboratoires :

Chaque laboratoire devra étalonner les pipettes dans un délai d'une semaine. Les instruments circuleront d'un laboratoire à l'autre à partir de Septembre 2022.

Le CT2M fournira un fichier dans lequel les résultats devront être retranscrits. Pour chaque volume d'essai, les participants seront invités à indiquer les résultats suivants :

- ✓ Le volume délivré,
- ✓ L'écart-type « S » associé au volume délivré,
- ✓ L'incertitude d'étalonnage à $k=2$ (si disponible)

Cependant, il n'est pas obligatoire d'avoir déterminé son incertitude d'étalonnage pour participer à cette comparaison inter-laboratoires.

D'autres informations sur la méthode et les moyens mis en œuvre seront renseignés par les participants sur le fichier de résultats.

Rapport final :

En fin de circuit, les résultats seront traités statistiquement et un rapport final sera envoyé aux participants. Celui-ci contiendra les résultats de l'ensemble des participants (rendu avec une codification pour respecter l'anonymat), l'étude de normalité et des valeurs aberrantes, les scores de performances des participants et l'ensemble des autres éléments utiles à l'interprétation.

Des rapports intermédiaires seront également diffusés au cours du circuit dans le cas où un nombre important de participants entraînerait une durée du circuit supérieure à 6 mois. **La facturation se fera au moment de l'envoi du rapport intermédiaire.**

Dates importantes :

Etapes clés	Dates limites prévisionnelles
Inscriptions	Jusqu'au 30 Juin 2022
Planification du circuit	Au fur et à mesure des inscriptions
Envoi du protocole détaillé et lancement du circuit	Septembre 2022
Publication du rapport final	Dépendant du nombre de participants (Rapports intermédiaires réguliers)

Frais de participation : 475 € HT

Ce tarif inclut le prêt des instruments à étalonner, les frais de transport depuis le CT2M en début de circuit, la fourniture du fichier de résultats à compléter et le rapport final contenant l'exploitation des résultats.

Il est important de noter que les frais de transport vers le laboratoire suivant sont à la charge des participants, le choix du transporteur est libre.

Le transport des entités soumises à essai en dehors de l'Union Européenne et dans les DOM-TOM devra être organisé et pris en charge par le laboratoire.